



LA JUSTICE VOUS INTÉRESSE, MAIS VOUS N'AVEZ JAMAIS OSÉ ASSISTER À UN PROCÈS ?

Si les audiences pénales sont par principe publiques et gratuites, il peut être intimidant de passer seul.e les portes d'un palais de justice pour y assister. JustiSens vous accompagne et traduit l'audience, afin de vous en faciliter la compréhension.

POURQUOI PARTICIPER ?

1

Être préparé.e :
si vous êtes un jour appelé.e à être juré.e d'Assises en tant que citoyen.ne

2

Connaître la réalité des audiences :
mécanismes, codes, déroulement

3

Identifier les enjeux humains :
intensité émotionnelle, exposition et confrontation publique, temporalité imposée...

4

Parvenir à décrypter :
le langage et les enjeux juridiques



Assistez à une audience :

au tribunal correctionnel (délits),
à la Cour d'Assises / Cour Criminelle
Départementale du Rhône (crimes)

Groupes réduits :

+/- 6 participants

Durée :

1/2 journée ou procès complet
(sur 2 ou 3 jours), selon vos
disponibilités

Briefing préalable :

concernant l'affaire / le type
d'audience + livret pédagogique

Temps d'échanges :

Explications relatives aux débats
(lors des suspensions d'audience),
Réponse aux questions, éclairages
sur le fonctionnement judiciaire...

L'ACCOMPAGNEMENT

À vos côtés, une juriste spécialisée en droit de l'exécution des peines, ancienne enquêtrice de personnalité et témoin régulière devant les juridictions criminelles.

NOTRE OBJECTIF

Vous apporter une lecture claire du déroulement des audiences au stade du jugement : fonctionnement, rôle des acteurs, enjeux sous-jacents pour les parties, signification des termes juridiques employés lors des débats, contours de l'audience...



N'hésitez plus, contactez-nous !

À partir de 65 euros, selon la durée de l'accompagnement

